

Colloque "Contester les élections" [1]

Catégorie d'actualité: Manifestations scientifiques





Les 12 et 13 juin 2025, le colloque international "**Récuser l'élection, contester les élections**" réunira une trentaine de chercheur.e.s à l'Université de Lille.

Il s'agit, à partir de l'analyse de cas et d'époques différents, d'interroger l'hypothèse d'une délégitimation de la procédure électorale dans les démocraties.

Co-organisé par Nicolas Bué (Université d'Artois, CDEP-CERAPS), Rémi Lefebvre (Université de Lille, CERAPS) et Christine Pina (Université Côte d'Azur, ERMES), ce colloque est rendu possible par le soutien de l'Université de Lille et de l'Université Côte d'Azur, ainsi que des laboratoires CERAPS, CDEP et ERMES.

Localisation : Université de Lille, Campus Moulins, place Déliot, Salle Guy Debeyre.

Retrouver facilement le programme par le QRC suivant :



[Programme RECEL.pdf](#) [2]

Dans ce colloque, nous souhaitons mettre en débat l'hypothèse de la montée des contestations des élections tant dans leurs résultats que dans leur principe en posant la question suivante : **les contestations tous azimuts traduisent-elles une délégitimation des élections dans les démocraties**, autre indice d'une « crise de la représentation », souvent alléguée mais peu étayée ? Sont-elles significatives d'un processus d'affranchissement du vote au bénéfice d'autres moyens d'expression politique (Haute T., Tiberj V. (dir.), 2022, *Extinction du vote*, Paris, PUF) ? Sont-elles un indice, parmi d'autres, du « déclin de la performance démocratique de l'élection » (Rosanvallon P., 2018, *Notre histoire intellectuelle et politique (1968-2018)*, Paris, Seuil) ?

Cette question centrale en appelle d'autres : **les contestations sont-elles favorisées par le contexte de valorisation de la parole donnée aux citoyens ordinaires par les dispositifs participatifs ou le développement d'une démocratie plus « expressive » favorisée par les réseaux sociaux ? S'accompagnent-elles une critique du principe ou de la décision de majorité** (Favre P., 1976, *La décision de la majorité*, Paris, Presses de la FNSP) ? **Ces contestations, qui émanent logiquement des perdants, sont-elles instrumentalisées au service d'une cause secondaire** (la nature d'un régime politique, la codification du vote (Ihl O., 1999, « Tours de main et double jeu. Les fraudes électorales depuis la Révolution française », in Poirmeur Y., Mazet P. (dir.), *Le métier politique en représentations*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 51-88 ; Willemez L., 2002, « Le droit dans l'élection. Avocats et contestations électorales dans la France de la fin du Second empire », *Genèses*, 46, pp. 101-121) ? Témoignent-elles d'une volonté d'interroger ce qui fonde la légitimité d'un résultat électoral (Louault F., Pellen C. (dir.), 2022, *La défaite électorale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes) ?

Nous proposons de poser frontalement la question de la solidité de l'institution électorale (comme norme, routine ou évidence démocratique) et du consensus qui s'imposerait autour de son usage. En réunissant des chercheur.e.s travaillant sur des aires culturelles et des périodes différentes, en faisant le choix de la pluridisciplinarité, il s'agit de réinterroger le « moment électoral » comme moment légitime et moment de légitimation, d'autant qu'en dehors des nombreux travaux sur le contentieux électoral, les formes de la contestation électorale restent peu étudiées et n'ont pas fait l'objet d'une analyse d'ensemble.

De manière plus précise, l'objectif de ce colloque sera de considérer les procédés de délégitimation des élections comme des modes d'action politique, en portant attention aux contextes dans lesquels ils se déploient, aux cultures sociales et/ou politiques qui les rendent possibles, aux causes auxquelles ils sont éventuellement arrimés. Seront également analysées les catégories d'acteurs qui participent à cette délégitimation, leurs motivations et raisons d'agir, comme la place que prennent ces contestations dans leur répertoire d'action. Il sera également intéressant de porter attention aux « éléments de preuve » mobilisés pour contester les élections (rapports, études, sondages, éléments chiffrés...) et aux groupes sociaux au nom desquels ces contestations sont portées.

Source URL: <https://ermes-unice.fr/?q=node/557>

Links:

[1] <https://ermes-unice.fr/?q=node/557>

[2] <https://ermes-unice.fr/sites/default/files/fichiers/Programme%20RECEL.pdf>